

## NOTRE ENVIRONNEMENT

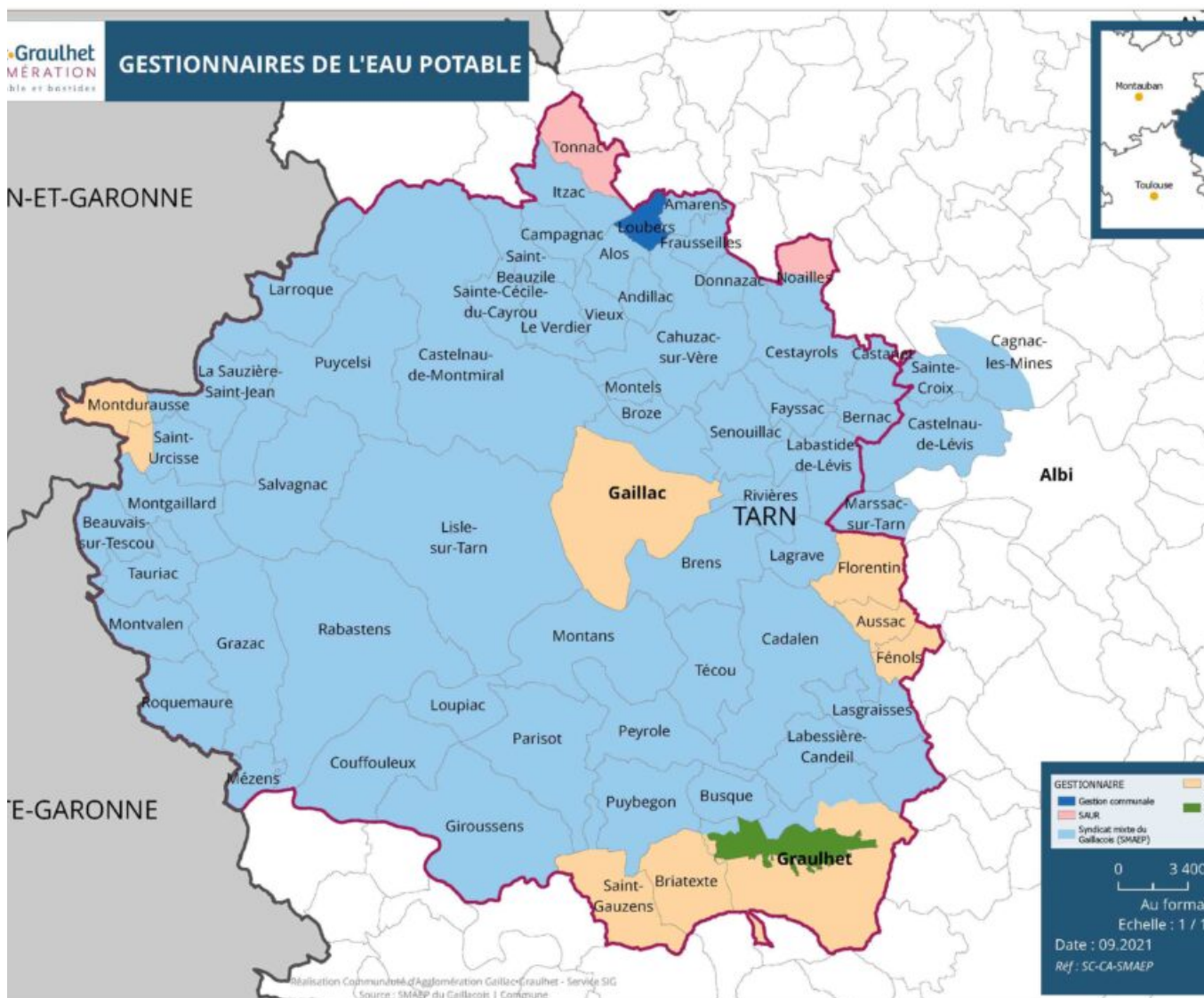
### Qui vous apporte l'eau potable ?

Le traitement et la fourniture de l'eau potable est une compétence de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. La gestion est assurée par différents opérateurs historiques sur tout le territoire.

#### L'eau potable pour tous

Loubers, Gaillac, Rabastens-Couffouleux et Graulhet disposent de stations qui permettent d'acheminer l'eau potable à tous leurs habitants. Les syndicats d'eau potable jouent également une part importante dans la délivrance de ce service essentiel pour les autres communes du territoire.

Selon votre commune de résidence, votre interlocuteur pourra être différent. Mais le service rendu est le même, avec une exigence de qualité de haut niveau. L'ensemble des tarifs pratiqués sur le territoire sont en train de converger pour être identiques à l'horizon 2030.





**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du lundi au  
vendredi  
De 9h00-12h15 /  
13h45-17h30